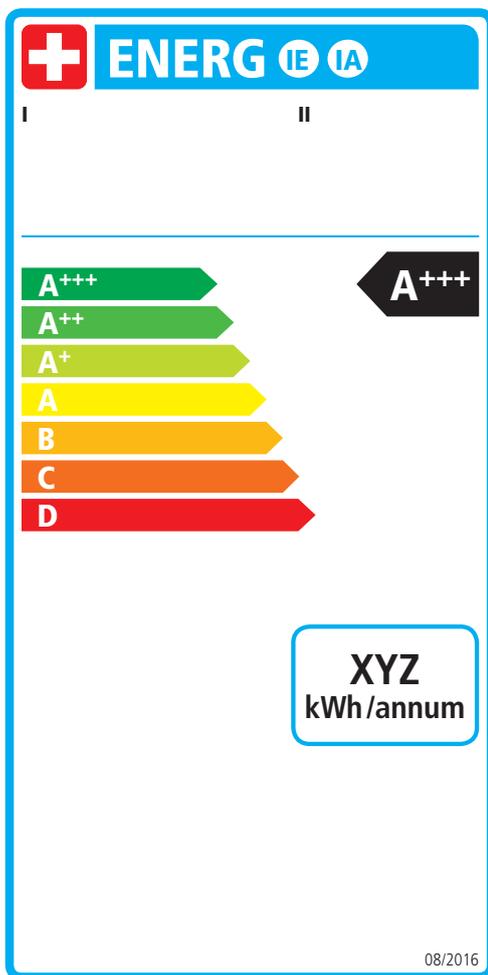


ÉTIQUETTE-ÉNERGIE POUR LES MACHINES À CAFÉ

L'ÉTIQUETTE-ÉNERGIE D'UN APPAREIL ÉLECTRIQUE FOURNIT DES INFORMATIONS SUR SON EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET SES DIFFÉRENTES CARACTÉRISTIQUES.

L'ÉTIQUETTE-ÉNERGIE

Lors de l'achat d'une nouvelle machine à café, il ne faut pas uniquement regarder quel est son prix. Il faut aussi prendre en compte les coûts d'électricité à long terme. Un seul coup d'œil sur l'étiquette-énergie permet de connaître le rendement énergétique.



Depuis janvier 2015, l'étiquette-énergie est obligatoire pour les machines à café. La Suisse est le premier pays en Europe à avoir introduit une déclaration d'énergie pour cette catégorie d'appareils. La présentation de l'étiquette-énergie pour les machines à café est très proche des étiquettes-énergie Européennes valables pour de nombreux autres appareils.

La consommation absolue de courant, mais aussi diverses caractéristiques des machines entrent en compte dans l'affectation à une classe d'efficacité énergétique (A+++ pour la plus grande efficacité énergétique, à D, pour la plus faible efficacité énergétique). La consommation d'énergie lorsque l'on se fait un café ou utilise la fonction vapeur est, par exemple, prise en considération selon un rythme minutieusement défini, ainsi que par la même le refroidissement et le réchauffage de l'eau et les caractéristiques du mode veille.

En bas de l'étiquette, la consommation annuelle de la machine à café est également indiquée en kWh/an.

IL VAUT LA PEINE D'ACHETER UNE MACHINE À CAFÉ AFFICHANT LA MEILLEURE CLASSE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE.

